

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

[www.riges-uao.net](http://www.riges-uao.net)

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 11**

**Décembre 2021**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOLOT Asseypo Antoine**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO N'Guessan Jérôme**, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO Michel**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH Kouassi Paul**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO Kokou Henri**, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP Amadou**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW Amadou Abdoul**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP Oumar**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU Anselme**, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY Assa Théophile**, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI Follygan**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA Padabô**, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

## EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, le transport urbain, les activités pastorales, l'accès à l'eau potable et aux établissements scolaires, les questions rattachées au cadre de vie ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction  
KOUASSI Konan**

## COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO

## Sommaire

<p><b>Guy Fernand YAO, Kan Emile KOFFI, Bala Mamadou OUATTARA, Jean Lopez ESSEHI</b></p> <p><i>Caractéristiques pédo-géologiques du paysage et aptitude culturale des terres à Béoumi (Côte d'Ivoire)</i></p>	6
<p><b>AG AHMED Elmahmoud, AZIHOU Akomian Fortuné, SANOGO Mamoutou, TOYI Mireille Scholastique, TOURE Moussa, SAMAKE Sagaba, YATTARA Elmouloud, SINSIN Brice</b></p> <p><i>Perceptions des populations locales et des forestiers sur la cogestion de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé (RBBB) au Mali</i></p>	24
<p><b>Aliou IBRAHIMA, Siaka DOUMBIA, Amadou COULIBALY, Souleymane SIDIBE</b></p> <p><i>Impacts sociaux et économiques de l'exploitation industrielle de l'or dans le cercle de Yanfolila au Mali : cas de la Société des Mines de Komana (SMK) dans la commune rurale de Yallankoro-Soloba</i></p>	43
<p><b>DOUKPOLO Bertrand, NDJENDOLE Sylvain, BOKO Michel</b></p> <p><i>Perceptions paysannes et ethno-météorologiques de la variabilité climatique dans le Nord-ouest Centrafricain</i></p>	62
<p><b>Romain Gouataine SEINGUE</b></p> <p><i>Impact du changement climatique sur la propagation de la panachure jaune du riz dans la plaine de Bongor, Tchad</i></p>	73
<p><b>Beltolna MBAINDOH</b></p> <p><i>Dynamique pastorale et mutations de l'habitat rural dans les milieux semi-arides du Tchad</i></p>	86
<p><b>Komla EDOH</b></p> <p><i>L'offre de transport en taxismotos (zemidjan) à Lomé : tendances des pratiques et représentations des acteurs</i></p>	101
<p><b>Koku-Azonko FIAGAN, AGBEMELE Kodjo Numuleo Mokpokpo, AGO TCHEME Essodina Pascal</b></p> <p><i>Migration des pêcheurs ghanéens au Togo, entre opportunités et menaces</i></p>	119

<p><b>BOHOUSSOU N'guessan Séraphin</b></p> <p><i>Croissance urbaine et accessibilité aux établissements primaires publics à Korhogo (Nord, Côte d'Ivoire)</i></p>	140
<p><b>GBODJE Jean-François Aristide</b></p> <p><i>Développement de l'agriculture vivrière autour des habitations dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou : un phénomène né de l'extension de la culture d'anacardiens et de manguiers dans le milieu agraire Senoufo</i></p>	160
<p><b>IDANI Talaridia Fulgence, BASSOLE Zelbié, DA Dapola Evariste Constant</b></p> <p><i>Accès à l'eau potable au Burkina Faso: cas de la commune rurale de Safané en 2018</i></p>	184
<p><b>MBAIHADJIM Jéchonias, Myriam VALME JOSEPH, KEM-ALLAHE Julien</b></p> <p><i>Les réfugiés et les populations hôtes des départements de la Nya-Pendé et de monts de Lam dans la province du Logone oriental (Tchad) face aux risques et des désastres</i></p>	201
<p><b>DJADJI M'Bonné Ahui Odilon, N'DAHOULE Yao Rémi</b></p> <p><i>Implantation des toilettes publiques et gestion des eaux usées à Adjamé</i></p>	218
<p><b>Drissa KONE, Seydou MARIKO</b></p> <p><i>Analyse de la commercialisation du bétail dans la région de Sikasso au Mali</i></p>	232
<p><b>Fidèle ALLOGHO-NKOGHE</b></p> <p><i>Les Chefs de quartier dans le champ politique municipal à Libreville (Gabon): enjeux et perspectives de la gouvernance des quartiers</i></p>	248

**DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE VIVRIÈRE AUTOUR DES  
HABITATIONS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE TIORONIARADOUYOU :  
UN PHÉNOMÈNE NÉ DE L'EXTENSION DE LA CULTURE D'ANACARDIERS  
ET DE MANGUIERS DANS LE MILIEU AGRAIRE SENOYOU**

**GBODJE Jean-François Aristide** Assistant,

Département de Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

E-mail : gbodje75@gmail.com

**Résumé**

La sous-préfecture de Tioroniaradougou, située dans le département de Korhogo en pays senoufo (Nord Ivoirien) est confrontée au problème de saturation des terres cultivables. Ce fait est consécutif à l'extension spatiale des cultures de rente que sont l'anacardier et le manguiers. L'hégémonie spatiale de ces deux cultures rend difficile l'accès aux ressources foncières pour cultiver les vivriers. Cette étude vise à faire connaître l'impact de l'expansion de ces cultures sur la disponibilité de terres cultivables et les stratégies adoptées pour la production des cultures vivrières en milieu rural. La méthodologie s'appuie sur les données issues de la recherche documentaire, de l'observation l'espace agraire et d'enquêtes auprès des paysans (au nombre de 190), des autorités administratives (le sous-préfet et un adjoint au Maire de la localité) et un agent d'ANADER de Korhogo chargé de la promotion des cultures de rente et vivrières. Les résultats montrent qu'à Tioroniaradougou, l'anacardier et le manguiers sont bien ancrés dans le paysage agricole. Ils couvrent respectivement 65% et 15% des espaces mis en cultures. L'expansion surfacique des deux cultures entraîne un amenuisement des parcelles de production des vivriers. La résolution de cette difficulté amène les paysans à cultiver les terrains non bâtis du domaine villageois, autour des habitations pour produire des vivriers pendant les saisons pluvieuses.

**Mots clés :** Agriculture vivrière, habitations, culture d'anacarde et du manguiers, sous-préfecture de Tioroniaradougou, Senoufo.

**Abstract**

The sub-prefecture of Tioroniaradougou, located in the department of Korhogo in Senoufo country (North Ivory Coast) is faced with the problem of saturation of cultivable land. This fact is the result of the spatial expansion of cash crops such as cashew and mango. The spatial hegemony of these two cultures makes it difficult to access land resources to cultivate food. This study aims to raise awareness of the impact of the expansion of these cash crops on the availability of arable land and the strategies adopted for the production of food crops in rural areas. The methodology is based on data from documentary research, observation of agrarian space and

surveys of peasants (190 in number), administrative authorities (the sub-prefect and a deputy mayor of the locality) and an ANADER agent from Korhogo responsible for the promotion of cash and food crops. The results show that in Tioroniradougou, the cashew and mango trees are well anchored in the agricultural landscape. They respectively cover 65% and 15% of the cultivated areas. The surface expansion of the two crops leads to a shrinking of the plots of food production. The resolution of this difficulty leads the peasants to cultivate the undeveloped land of the village domain, around the dwellings to produce food crops during the rainy seasons.

**Keywords:** Subsistence farming, housing, cashew and mango cultivation, Tioroniaradougou sub-prefecture, Senoufo.

### **Introduction**

La sous-préfecture de Tioroniaradougou n'est pas naturellement avantagée du point de vue climatique et écologique contrairement aux autres régions du sud forestier du pays où certaines cultures de rente d'exportation, comme le binôme café-cacao, l'hévéa et le palmier à huile ont fait le bonheur de nombreux paysans (J. P. Chauveau, 1984, p. 65 ; F. Ruf, 1995, p. 95). Cette zone septentrionale est chaude, moins arrosée et couverte d'une savane arborée poussant sur des sols cuirassés par endroits et pauvres en nutriments (Atlas Côte d'Ivoire : Étude monographique de la région de Korhogo, 1985, p. 55). Du fait de ces handicaps physiques naturels apparents, les autorités ivoiriennes y ont longtemps négligé des projets de développement agricole (J. B. Bassett, 2017, p. 23). Le coton introduit dans les systèmes agricoles des paysans senoufos sous l'ère coloniale a pu bénéficier de nombreux projets de développement au lendemain de l'indépendance en 1960 (Minagri, 1982, p. 65). L'exécution de ces projets avait pour finalité de corriger les disparités agricoles régionales en faisant du cotonnier, le potentiel économique des ressources agricoles du Nord (S. Y. Koffi et O. R. Kouadio, 2019, p. 13). Adopté massivement par les populations senoufos, le coton a connu depuis lors, un succès économique remarquable (B. Koné., 2017, p. 125). Mais depuis l'appropriation de la culture du coton par les paysans, les prix d'achat annuel bord-champ sont restés constamment faibles, oscillant entre 150 et 300 F CFA (Ivoire Coton, 2012, p. 32). Ces prix dérisoires ont faiblement impacté le développement social des paysans dans les villages. Cela s'observe par la précarité de la plupart des maisons (constructions en terre battue et couvertes de paille), le manque d'eau potable, d'électricité et de revenus économiques chez bon nombre de paysans. Toute chose qui les a amenés à abandonner le coton au profit de l'anacardier et de manguier ; deux spéculations perçues comme économiquement plus rentables. Cette raison a amené les paysans à intégrer ces cultures de rente dans leurs habitudes culturelles. Mais, le développement de l'anacardier et le manguier sur de grandes superficies a entraîné

un dysfonctionnement majeur des systèmes agraires, dont le corolaire est le manque de terres cultivables pour la production des vivriers (H. T. Coulibaly et al, 2018, p. 13).

En effet, dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou comme dans l'ensemble du département de Korhogo, l'expansion des plantations d'anacardiens et de manguiers engendre une forte pression sur les ressources foncières agricoles disponibles (H. T. Coulibaly et al, *op.cit.*, p. 16) On y note une récession significative des terres de culture, au point qu'il n'y a plus pratiquement d'espaces pour cultiver, non seulement du coton, mais aussi et surtout des vivriers pour nourrir convenablement les populations rurales. La résolution de cette difficulté amène les paysans à trouver une alternative louable qui est celle d'exploiter désormais les espaces non bâtis autour des habitations et aux alentours immédiats des villages en vue produire des denrées alimentaires.

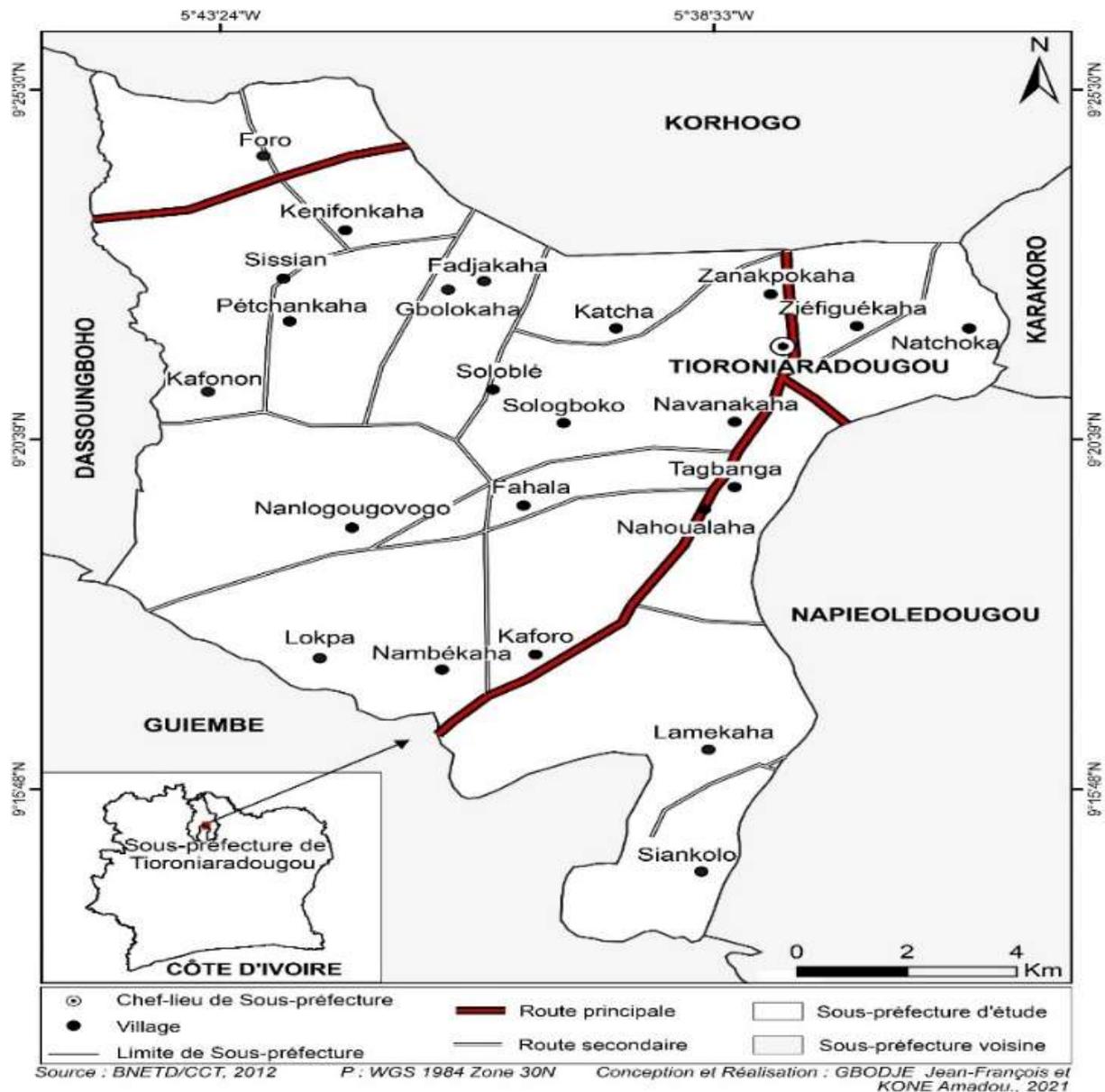
L'objectif de cet article est d'étudier l'impact de l'expansion des plantations d'anacardiens et de manguiers sur le développement de l'agriculture vivrière autour des habitations à Tioroniaradougou. Les résultats de cette étude se structurent en trois parties. La première présente les activités agricoles avant la prolifération d'anacardiens et de manguiers dans l'espace agricole. La seconde étudie l'impact du binôme anacardiens-manguiers sur la disponibilité des ressources foncières. Enfin, la troisième partie présente les différents types de cultures vivrières pratiquées autour des habitations.

## **1. Approche méthodologique**

### *1.1. Présentation de l'espace d'étude*

La sous-préfecture de Tioroniaradougou est située dans le département de Korhogo, à 12 km de la ville de Korhogo et à 600 d'Abidjan (sur l'axe Kanaholo-Korhogo). Elle a été créée par décret n°75-772 du 29 octobre 1975 à la suite du redécoupage administratif du département de Korhogo. Par décret n°95-941 du 13 décembre 1995, portant création de nouvelles communes, elle fut érigée en commune de pleine exercice. Géographiquement limitée au Nord et à l'Ouest par la sous-préfecture de Korhogo, au Sud par la sous-préfecture de Guiembé et à l'Est par celles de Napié et Karakoro, la circonscription de Tioroniaradougou couvre une superficie totale de 360 km<sup>2</sup> (Carte n° 1).

Carte n°1 : Situation de la sous-préfecture de Tiorniaradougou (Tioro)



La Sous-préfecture s'étend sur 45 villages dont 32 situés dans le périmètre communal. Composée essentiellement de Senoufo parlant le Tchimbara et le Malinké (langues vernaculaires), la circonscription compte une population estimée à 15 485 habitants (RGPH, 2014). La densité de population est de 117 habitants au km<sup>2</sup> (H. Coulibaly et al, 2018, p. 17). Celle-ci est répartie entre deux types d'activités : les activités primaires (l'agriculture et l'élevage) 85% et le secteur tertiaire (commerce et services) 15%, selon une étude monographique commandée en 2016 par les autorités administratives de ladite localité. Les caractéristiques physiques de la localité se distinguent par une végétation de savane arbustive, un relief peu accidenté avec une prédominance de plaines dans le Sud et de plateaux granitiques isolés dans le Nord-Ouest et un climat de type soudanais qui rythme la vie agricole des paysans à travers deux saisons bien distinctes : une saison pluvieuse d'avril à octobre et une saison

sèche assortie de l'harmattan, entre novembre et mars (Monographie de la sous-préfecture de Tioroniaradougou, 2016, p. 6). Cette zone est drainée par le fleuve Solomougou et son affluent, ainsi que de nombreuses rivières et cours d'eau qui tarissent quasiment pendant la saison sèche. Ces conditions agro-écologiques sont propices à la culture du coton et plus particulièrement à celle de l'anacardier et du manguier, des cultures de rente d'exportation dont vivent économiquement les populations rurales.

### **1.2. Les données utilisées**

Cette étude est le résultat d'une recherche bibliographique et d'enquêtes de terrain soutenues par un questionnaire adressé aux paysans et un entretien avec les personnes ressources (autorités administratives et coutumières) impliquées dans le développement des activités agricoles et le maintien de la cohésion sociale en milieu rural. Les enquêtes de terrain ont été menées sur deux périodes : *la saison sèche de novembre à mars et la saison de pluies d'avril à juillet*. Cette démarche a permis de mieux s'imprégner des réalités sur la dynamique agraire induite par le développement de la culture de l'anacardier et du manguier dans l'espace agraire à Tioroniaradougou. La méthode aléatoire raisonnée a été privilégiée pour l'échantillonnage, tant pour le choix des villages d'enquêtes et que des actifs agricoles, parce qu'elle n'appelle pas à des calculs statistiques complexes d'échantillonnage (K. Y. Konan et J.-F. A. Gbodjé, 2019, p. 1). Le choix des villages d'enquête s'est fait à deux niveaux : le secteur communal et non communal (Tableau n°1). Les données statistiques contenues dans ce travail, relatives aux superficies des exploitations agricoles sont issues du croisement de celles obtenues auprès des services de l'ANADER et les données d'enquête. Elles présentent les taux relatifs aux agriculteurs, à l'occupation surfacique des plantations d'anacardières, de manguiers et des cultures vivrières dans la Sous-préfecture de Tioroniaradougou. Les Cartes, les tableaux et les graphiques ont été réalisés sur la base des informations collectées dans les documents consultés et des données de terrain. Pour les réaliser, les logiciels QGIS 3.14 (pour les cartes), Excel (pour les graphiques) et Word (pour les tableaux) ont été utilisés.

**Tableau n°1 : Répartition des actifs agricoles enquêtés selon le sexe dans les villages**

		Villages	Hommes	Femmes	Effectif total
		Sous-préfecture de Tioro	Secteur communal	Tioniaradougou (Tioro)	09
Katia	06			03	09
Nambékaha	05			00	05
Fodonzologo	07			03	10
Sologo	05			04	09
Kaforo	06			03	09
Zanakpokaha	05			04	09
Torkaha	06			02	08
Tiébeyakaha	05			03	08
Tagbanga	07			03	10
Nigbélékaha	08			02	10
Falaha	05			00	05
Gbolokaha	06			00	06
Ziéfiguékaha	08			04	12
Djémiténé	07			03	10
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>95</b>	<b>35</b>	<b>130</b>	
Secteur non communal	Foro	06	03	09	
	Sissian	07	02	09	
	Lamékaha	05	03	08	
	Kafonnon	07	03	10	
	Fégboho	06	04	10	
	Sanransorovogo	05	03	08	
	Ziékolokoro	05	02	07	
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>41</b>	<b>19</b>	<b>60</b>	
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>136</b>	<b>54</b>	<b>190</b>	

Source : Enquêtes de terrain, 2021

L'analyse du tableau révèle que 15 et 07 villages ont respectivement été visités dans les secteurs communal et non communal dans la sous-préfecture de Tioniaradougou. Ces villages se caractérisent particulièrement par le poids important de la production d'anacardes et de manguiers, mais aussi par la densité des espaces domestiques exploités autour des habitations pour la production des cultures vivrières chaque année, pendant les saisons des pluies. Au total, 190 actifs agricoles (constitués d'hommes et de femmes) ont été enquêtés (Tableau n°1). Ces actifs ont été choisis sur la base de leur réelle implication dans les activités de production agricole et la gestion des ressources foncières. Les échanges avec les hommes ont eu lieu en assemblée restreinte (*focus groupe*). Ils sont composés essentiellement de chefs coutumiers et de terres (garants des us et coutumes), eux-mêmes chefs de ménage agricole et de famille. Ils sont les propriétaires des plantations d'anacardes et de manguiers. Les femmes ont été enquêtées

individuellement selon leur disponibilité, soit à leur domicile, soit à leur lieu d'exploitation agricole. La barrière de la langue, l'indisponibilité, le caractère réservé et la réticence des ménagères vis-à-vis de l'étranger ont été un handicap pour enquêter un grand nombre de femmes dans l'ensemble des villages visités. Cependant, quelques-unes dans chaque village se sont prêtées volontiers aux questions (Tableau 1). Dans l'ensemble, il convient de noter que la femme senoufo constitue le maillon essentiel de la production vivrière dans les villages en pays senoufo. La somme de toutes les informations collectées auprès des enquêtés a permis d'aboutir aux résultats suivants.

## **2. Résultats**

Les résultats de cette recherche s'articulent autour de trois points, à savoir : la présentation des activités agricoles pratiquées avant l'expansion d'anacardiers et de manguiers dans le paysage agraire à Tioroniaradougou, les facteurs explicatifs du délaissement de la cotonculture au profit de l'anacarde et du manguiers seront analysés, et la récession des terres agricoles et la mise en valeur des terres autour des habitations dans les villages.

### ***2.1. Les activités agricoles pratiquées avant l'expansion d'anacardiers et de manguiers dans le paysage agraire Tioroniaradougou***

Dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou comme dans l'ensemble du département de Korhogo, bien avant l'expansion récente (à partir de 2002) de la culture d'anacardiers et de manguiers, le système agricole senoufo était prédominé par l'agriculture vivrière. Les produits vivriers cultivés étaient destinés à l'autoconsommation. Ils sont constitués de mil, du maïs, du riz, de sorgho, d'igname, de patate, d'arachide, des légumes et une variété de feuilles comestibles. Ces denrées étaient cultivées sur des espaces entre 0,5 et 1 ha, soit en monoculture, soit en association culturale avec le coton dans des champs ouverts, loin des villages. Le coton était la principale culture industrielle commerciale de la région. Mais compte tenu des contraintes liées à sa culture, les exploitations s'étendaient sur de petites superficies familiales de moins d'un ha. Les villages n'étaient donc pas des lieux de champs de cultures vivrières et/ou de champs de coton du fait de l'abondance des terres agricoles. Les bas-fonds aux alentours des villages étaient des endroits exploités pour la production des vivres. Les terres fermes autour des habitations et des environs immédiats des villages étaient négligées par les paysans au profit des animaux domestiques. Ces espaces villageois constituaient des zones de pâturages pour les herbivores domestiques (bœufs, moutons et chèvres). C'est seulement derrière les cases que les ménagères tenaient, dans des enclos de fortunes faits de branchettes, de petits potagers de légumes et de feuilles comestibles, juste pour les besoins alimentaires de la familiale (Planche n°3).

**Planche n°3 : Enclos aménagés par les femmes servant à cultiver des légumes derrière ou à proximité d'habitation à Ziékolokoro**



Source : GBODJÉ, photos prises en 2021

La planche n°3 montre que les enclos sont de simples aménagements spontanés faits de branchettes, entretenus derrière la case. Ces enclos servent à protéger les cultures potagères contre les animaux domestiques. Lieu de culture des légumes, ils permettent à la ménagère d'avoir à portée de main et à tout moment, des ingrédients frais pour préparer le repas familial. Cette pratique de la ménagère, même si elle existe encore dans bien de villages visités, tend à disparaître au profit du développement d'une véritable agriculture vivrière sur les terres domestiques. Selon l'ensemble des enquêtés (100%), la mise en valeur actuelle des terres du domaine rural, aux abords immédiats des villages et autour des habitations tient au fait que l'expansion incontrôlée des plantations d'anacardiens et de manguiers ne favorisent plus le développement des cultures vivrières. Les terres agricoles sont devenues quasi-inexistantes. Même le coton qui est la culture pionnière des paysans et pratiquée sur de vastes espaces a considérablement perdu du terrain au profit d'anacardiens et de manguiers. En somme, dans les localités visitées, on constate un abandon significatif du coton pour cultiver l'anacarde et le manguiers.

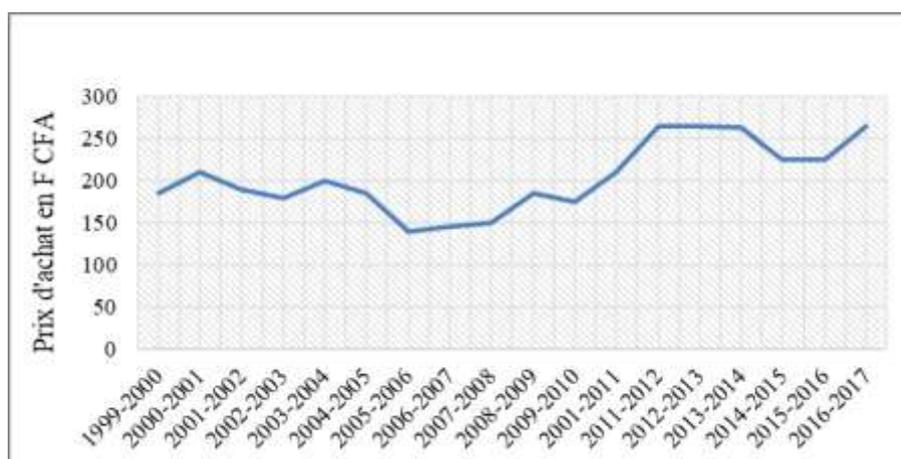
**2.2. Les facteurs du délaissement de la cotonculture au profit de l'anacarde et du manguiers dans les villages**

**2.2.1. La faiblesse des prix du coton**

Le coton a été introduit dans les habitudes culturelles des senoufo grâce à de nombreux projets. La mise en exécution concrète de ces projets avait pour but de rehausser le niveau de vie des populations du Nord défavorisées par les conditions agro-climatiques (B. Koné, 2015, p.125). Pour ce faire, l'État s'est permis d'accompagner les agriculteurs par l'assistance technique : la distribution gratuite des semences améliorées et des intrants, l'introduction de la charrue à traction animale, et surtout la fixation des prix d'achat rémunérateurs aux paysans (B. Koné, 2015, p.96). Ces initiatives étatiques ont fortement encouragé l'adhésion des

populations paysannes à la production du coton dans toutes les zones du Nord. Même si le coton a connu une intégration réussie dans les systèmes cultureux des paysans senoufos, ce qu'il convient de noter, c'est que l'État n'a pas suffisamment stabilisé les prix rémunérateurs fixés aux paysans. Selon les paysans enquêtés (75%), l'instabilité récurrente des prix bord-champs du coton depuis de nombreuses années n'a pas permis à bon nombre de cotonculteurs de connaître une prospérité socio-économique dans les villages. Ils soulignent que les prix bord-champs du coton n'ont jamais atteint la barre de 500 F CFA le kg. Les prix à la production du coton-graine sont définis annuellement par un mécanisme de fixation des prix sous l'égide d'Intercoton, l'association interprofessionnelle du secteur. La formule complexe permettant de fixer les prix tient compte des frais d'exploitation des sociétés cotonnières, des prix anticipés sur le marché mondial, du volume de coton égrené l'année précédente par rapport à la capacité d'égrenage de l'entreprise, des taux de change et des coûts de production du coton (T. J. Bassett, 2017, p. 16). Les données collectées auprès d'Intercoton sur la période de 1999 et 2017 confirment cet état de fait (Figure 1).

**Figure n°1 : Évolution du prix du kg bord-champ du coton entre 1999 et 2017**



Source : Intercoton-Statistiques, 1999-2017

L'analyse de la figure n°1 montre que sur la période de 1999 et 2017, les prix bord-champ du kilogramme de coton ont, non seulement évolué en dents de scie, mais aussi n'ont pas connu une hausse importante. Ils ont constamment oscillé autour de 300 F CFA en fonction de l'évolution du marché local et mondial. Avec ces prix d'achat, les paysans enquêtés (85%) estiment qu'ils ne gagnent pas suffisamment d'argent après la vente du coton. L'ambition de l'État qui était d'acheter le coton à des meilleurs prix pour le bien-être des agriculteurs, est perçue par bon nombre de paysans (65%) comme une utopie dans la mesure où leurs conditions de vie socio-économique n'ont pas fondamentalement changé depuis l'introduction de cette spéculation dans leurs systèmes cultureux.

Le tableau n°1 indique la répartition des superficies exploitées et des revenus nets annuels obtenus par les différentes catégories de producteurs (petits, moyens et grands producteurs) entre 1999 et 2017 dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou. Ceci permet de mieux connaître l'impact économique du coton sur les paysans qui continuent encore d'en faire une source principale de revenus.

**Tableau n°1 : Répartition des superficies exploitées et des revenus nets annuels engrangés par les types de producteurs entre 1999 et 2017**

Désignation	Effectif de producteurs enquêtés	%	Superficies cotonnières exploitées en ha	Revenus nets annuels en F CFA
Petits producteurs	24	70	≤ 1 ha	≤ 50 000
Producteurs moyens	07	21	entre 1 et 2	entre 50 000 et 150 000
Grands producteurs	03	09	entre 2 et 5	entre 150 000 et 200 000
Total	34	100		

*Source : Enquêtes de terrains, 2021*

L'analyse du tableau indique que 70% cultivent des superficies inférieures à un (01) ha. Annuellement, ils gagnent des revenus nets inférieurs à 50 000 F CFA. Tandis que 21% d'entre eux exploitent des parcelles comprises entre 01 et 2 ha. Leurs revenus nets varient entre 50 000 et 150 000 F CFA. 09% cultivent des aires dont les superficies sont comprises entre 2 et 5 ha et gagnent annuellement entre 150 000 et 200 000 F CFA comme revenus nets annuels.

Les différents revenus engrangés par les agriculteurs sont obtenus après déduction des charges d'exploitation liées au remboursement des dettes contractées (fourniture des semences et de produits phytosanitaires). Dans l'ensemble, ces revenus ont un faible impact sur les conditions de vie des paysans. Pour preuve, l'ensemble des petits et moyens producteurs se considère comme pauvre bien que cultivant le coton. Ils justifient leurs conditions de précarité par le fait qu'avec l'argent du coton, ils n'ont pu construire de maison en dur, ni se connecter à l'électricité pour l'éclairage de leur maison. De plus, ils disent éprouver des difficultés pour se soigner convenablement et scolariser leurs enfants aux cours élémentaires et secondaires. De leur côté, les producteurs moyens tirent également de faibles revenus de la vente du coton. Les revenus engrangés ne leur permettent pas non plus de se prendre en charge. Et ce, d'autant plus que les revenus du coton ne leur ont pas permis de construire une maison moderne à cause du coût élevé des matériaux de construction et de scolariser leurs enfants. Au niveau des grands producteurs, seulement 1/3 des producteurs a pu construire un logement décent après plusieurs années d'économie et assurer les charges domestiques pour le temps que dure la traite cotonnière.

En somme, qu'il s'agisse du petit producteur, moyen et grand producteur, il faut dire qu'après la traite cotonnière annuelle, il ne leur reste plus rien comme épargne essentielle après avoir effectué des dépenses familiales. Cette situation plonge ainsi les producteurs de coton dans une précarité au cours de l'année. Comme on peut le constater, tous ces facteurs sus-indiqués ont constitué un des paramètres qui a favorisé l'abandon du coton dans les villages par 75% des paysans au profit de la culture d'anacarde et du manguier, contre seulement 25% qui continuent de cultiver exclusivement le coton comme source de revenus.

### ***2.2.2. Les conséquences de la politique de désengagement de l'Etat de la filière cotonnière***

Un autre élément qu'il faudrait aussi prendre en compte et qui a porté un coup dur à la cotonculture, est la politique de désengagement de l'État à travers la libéralisation du secteur agricole en Côte d'Ivoire. Cette politique a, en effet permis à l'État, à partir de 2000, de se retirer du secteur agricole en transférant l'autonomie de la gestion aux paysans. Il est désormais question que ce soit les agriculteurs eux-mêmes qui prennent des initiatives pour contrôler les circuits de production et commercialisation de leurs produits agricoles en fonction de l'évolution des cours du marché mondial. Cependant, il faut noter que dans les différentes filières agricoles (le secteur du café-cacao, d'hévéa, du palmier à huile, d'anacarde et du coton) en Côte d'Ivoire, toutes les réformes engagées par l'État n'ont pas atteint les objectifs visés. Au contraire, elles ont créé des dysfonctionnements, puisque les paysans n'ont pas été véritablement préparés à ces innovations. Une sorte de désordre s'est alors installé. En effet, on a assisté à la naissance d'une pléthore de structures formelles et informelles (coopératives ou faitières), mais aussi, la mainmise de nombreux acteurs non conventionnels (acheteurs ne disposant pas d'agrément et opérant frauduleusement) sur les circuits commerciaux et qui s'enrichissent sur le dos des agriculteurs. En ce qui concerne le secteur du coton particulièrement, ces nouveaux acteurs, selon les paysans enquêtés, achètent leurs produits à vil prix et à crédit (une opération consistant à payer le paysan après la vente de son produit). Cet accaparement frauduleux de leur produit ne leur permet pas d'avoir des revenus conséquents pour faire face convenablement aux charges familiales. Pour survivre, les paysans sont obligés de s'endetter auprès des certains opérateurs privés qui excellent dans la filière cotonnière.

### ***2.2.3. La mainmise des acheteurs privés sur la filière cotonnière***

À côté de ces acheteurs non conventionnels, il existe aussi la monopolisation des systèmes de production du coton par les opérateurs privés qui constituent un frein au développement de la cotonculture. Ce sont des opérateurs possédant des agréments et qui ont une mainmise sur les circuits de production et de

commercialisation du coton. En effet, leurs pratiques et leurs interactions avec les producteurs ne sont pas de nature à favoriser un engouement à la production du coton. Pour faire fortune, ceux-ci fournissent de semences améliorées et d'intrants aux agriculteurs sous forme de crédits agricoles dont le remboursement se fera pendant la vente de la production (T. J. Bassett, 2017, p. 9). Si à l'issue de l'achat du produit du paysan, ses revenus n'ont pas permis de rembourser intégralement le crédit à lui octroyé (l'équivalent du prix des semences et des intrants fournis), il devient alors débiteur sur la prochaine production. En fin de compte, chaque année, le paysan est pris comme dans un engrenage de dépendance vis-à-vis des fournisseurs agricoles. Tenus de rembourser leurs crédits, les cultivateurs travaillent en définitive pour le compte des fournisseurs des équipements agricoles. L'ampleur de ce phénomène révèle au total que 65% des enquêtés disent avoir été victimes de cette situation. Pour ces raisons non exhaustives, les paysans abandonnent la culture du coton au profit de la culture de l'anacarde et du manguier moins contraignante.

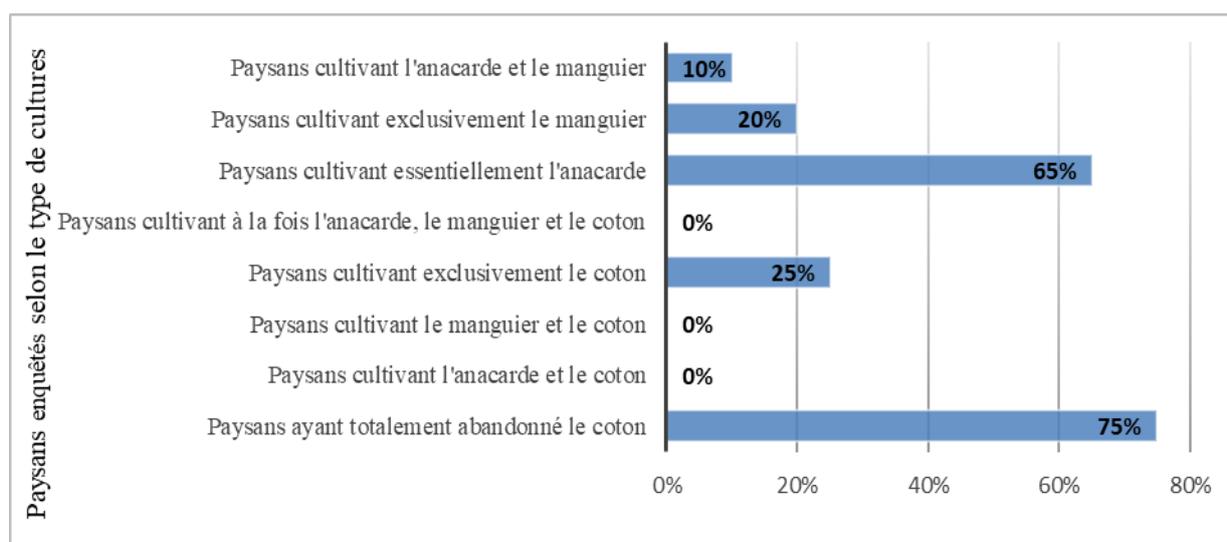
### *2.2.3. Les effets de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*

Un autre élément non moins important qui explique aussi l'abandon de la cotonculture au profit de l'anacarde et du manguier dans le Nord du pays, notamment à Tioroniaradougou, est la crise militaro-politique de 2002 qu'a connu le pays et qui a vu sa partition en deux entités territoriales (la partie Sud gouvernée par un gouvernement légitime et la partie Nord restée sous l'administration politiquement et économiquement des forces rebelles). En effet, l'influence des forces rebelles qui contrôlaient la zone Nord a constitué un facteur ayant fortement contribué à la dégradation des conditions de vie des paysans et l'affaissement du prix du coton, leurs sources de revenus économiques durant la période de la crise. La commercialisation du coton était contrôlée par les rebelles, selon les enquêtés. Ainsi, bon nombre d'entre eux se sont improvisés acheteurs en s'octroyant à vils prix le produit des paysans. En maîtres absolus, ils achetaient le coton à très bas prix (entre 25 et 50 F CFA le kg) pour le revendre, semble-t-il, à des prix intéressants (entre 450 et 500 F CFA le kg) dans les pays frontaliers du Nord. Durant l'occupation du Nord la Côte d'Ivoire par les forces rebelle, la mévente du coton a fortement diminué les revenus des cultivateurs et a davantage dégradé leur niveau de vie dans les villages. Les paysans enquêtés reconnaissent à l'unanimité que les rebelles se sont enrichis à leurs dépens dans la mesure où leur produit n'était pas bien payé. Vivant sous pression et livrés à leurs propres initiatives, ils révèlent que le coton était cultivé dans des conditions extrêmes de précarité économique pendant le temps qu'a duré la crise sociopolitique. Et cela, pour la simple raison qu'ils n'avaient d'autres alternatives économiques que de cultiver le coton dans ces conditions difficiles. Les difficultés de production et des prix dérisoires pratiqués durant les périodes de crises ont amené bon nombre de paysans enquêtés (95%) dans les villages à ne plus cultiver le coton.

Ainsi, depuis environ deux décennies, ils se sont convertis en planteurs d'anacardier et de manguiers, dont les revenus leur permettent de vivre convenablement.

Ce n'est qu'à la fin de la crise post-électorale, notamment en 2012, que la filière cotonnière a connu une restructuration avec sa reprise en main par l'État à travers la création du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) en 2013. Cette structure est désormais chargée de contrôler et fixer les prix homologués du coton dans les zones de production. Ainsi pour la campagne 2019-2020, le prix bord-champ a été fixé à 300 F CFA. Elle se charge aussi de professionnaliser la filière coton-anacarde, tant au niveau de la production que de la commercialisation afin de re-susciter l'intérêt des paysans à cultiver le coton. Cependant dans les villages, malgré ces réformes, la filière coton reste encore dans une léthargie et peine à décoller à cause de la faible retombée économique. La recherche de l'amélioration de leurs conditions de vie les pousse à abandonner la cotonculture au profit de l'anacarde et du manguiier qui sont des cultures porteuses au plan économiques. La figure n°2 présente les proportions des paysans selon les types de cultures de rente pratiquées dans les villages.

**Figure n°2 : Proportion des paysans selon les types de cultures pratiquées à Tioro**



Source : Enquêtes de terrain, 2021

La figure n°2 révèle que 75% de paysans enquêtés à Tioro ont totalement abandonné la culture du coton depuis environ deux décennies pour les raisons liées à la mévente et aux conditions difficiles de production. Seulement 25% paysans cultivent exclusivement le coton comme une culture essentielle à leur survie socio-économique dans l'ensemble des villages enquêtés. Ces derniers expliquent leur option par le fait qu'ils n'ont plus suffisamment de terres pour cultiver l'anacarde et le manguiier, mais aussi parce que le coton est une culture dont les revenus constituent la seule alternative économique qui s'offre à eux. On note respectivement que 65% et 20%

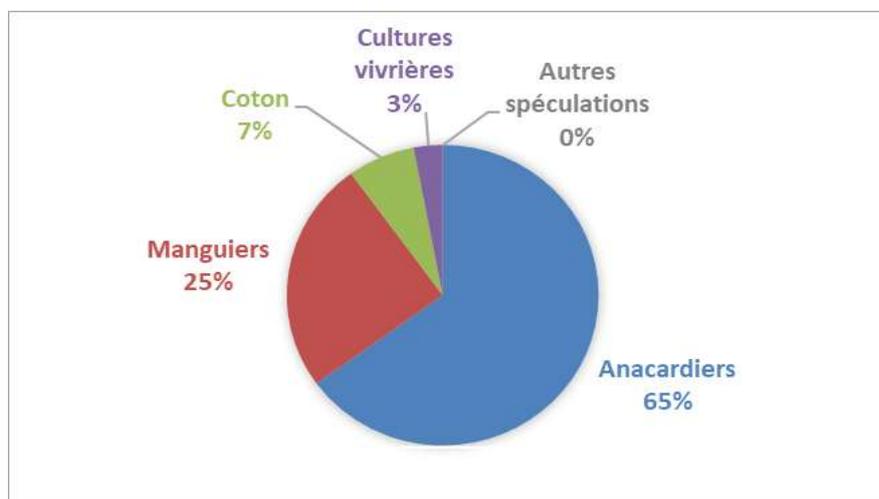
d'agriculteurs cultivent essentiellement l'anacarde et le manguier, soit 85%. Parmi ces producteurs, 10% cultivent à la fois l'anacarde et le manguier. Leur démarche répond à un souci de diversifier leur source de revenus. Dans les villages, aucun paysan enquêté ne cultive ni les trois spéculations à la fois (coton-anacarde-manguier), ni l'anacarde et le coton d'une part, et le manguier et le coton d'autre part. Cette situation découle du fait que la culture du coton ne fait plus rêver comme dans les premières heures de son intégration dans les systèmes culturels des paysans. En réalité, dans les villages, les paysans ne sont plus trop intéressés pour cultiver coton, malgré les efforts consentis par le Gouvernement à redynamiser le secteur. L'anacarde et le manguier apparaissent comme les principales alternatives économiques des populations rurales à Tioroniaradougou. Il va sans dire que dans tous les villages d'enquêtes, ces deux cultures sont bien ancrées dans le paysage agricole, mais leur expansion surfacique pose un problème de disponibilité de terres arables.

### ***2.3. Récession des terres agricoles et mise en valeur des terres autour des habitations dans les villages***

La valorisation des prix de l'anacarde et de la mangue, et les bonnes conditions de production (travaux d'entretien moins contraignants) font de ces deux cultures, les principales spéculations agricoles des régions de savanes. Elles constituent une nouvelle opportunité économique pour les paysans en ce sens qu'elles leur permettent de sortir de la précarité du fait des prix rémunérateurs. Par exemple, pour la campagne 2019-2020, le prix d'achat bord-champ d'anacarde ont été fixé par le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) à 500 F CFA pour la campagne 2019-2020. Quant à la mangue, le prix bord-champ de la caisse est de 2 500 F CFA et le prix du kg à l'usine est de 200 F CFA. La mangue est aussi commercialisée par les femmes sur des étalages dans les quartiers ou au marché à un prix compris entre 50 et 200 F CFA par mangue ou en tas de 500 à 1000 F CFA. Ces femmes engrangent des sommes comprises entre 15 000 et 35 000 F CFA de bénéfice la journée de vente. À Tioroniaradougou, la mangue constitue donc une source de revenus intéressante pour les femmes. Elle est vendue au bord de l'axe routier. À comparer aux prix du coton, les paysans estiment que ceux d'anacarde et de la mangue sont plus rémunérateurs économiquement et plus rentables en termes de quantité des productions annuelles par hectare. Selon les services de l'ANADER, sur une plantation bien tenue, le paysan peut récolter 2 à 3 tonnes. Ces prix rémunérateurs encourageants ont suscité une ruée massive vers l'économie de l'anacarde et du manguier qui s'est traduite par une forte extension des plantations dans l'espace agraire dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou, comme dans l'ensemble du département de Korhogo. La preuve est que dans l'ensemble des villages d'étude, les données cumulées collectées (la taille les superficies des exploitations en ha) auprès

des paysans montrent que les plantations d'anacardières et de manguiers couvrent respectivement 65% et 25%, soit un cumule de 90% des espaces mis en cultures (Figure n°3).

**Figure n°3 : Répartition des cultures selon l'occupation des espaces mis en cultures**



Source : ANADER, 2019 et Données d'enquêtes auprès des paysans, 2021

L'analyse de la figure n°1 montre bien que, de toutes les cultures pratiquées dans le paysage agricole de la sous-préfecture de Tioro, la prolifération de l'anacarde et du manguiers est une réalité (Planche n°1).

**Planche n°1 : Un verger d'anacardières et de manguiers à Torkaha**



Source : GBODJÉ, photos prises en 2021

Ces deux spéculations agricoles couvrent respectivement 65% et 15%, soit 80% des terres de cultures. L'anacarde constitue la principale culture de rente pourvoyeuse de revenus des populations : des revenus moyens annuels estimés entre 250 000 et 500 000 F CFA par producteur pour une plantation de 1 à 2 ha (ANADER, 2019, p. 21). Il est suivi de près par le manguiers qui occupe 25% des terres en cultures, et dont les des revenus moyens par récolte sont compris entre 250 000 et 350 000 F CFA pour

une plantation de 1 à 2 ha (ANADER, 2019, p. 21). En général, 75% de paysans cultivant l'anacarde et le manguier sont de petits producteurs dont les aires des vergers n'excèdent pas 3 ha et ces superficies couvrent au total 73% des parcelles cultivées. Seulement 25% de paysans considérés comme grands producteurs exploitent plus de 5 ha. Leurs superficies ne couvrent que 12% des aires en cultures. Contrairement aux revenus du coton, ceux issus de l'anacarde et du manguier ont permis à 52% des enquêtés de mener une vie relativement décente : 29% ont pu construire une maison en dur, 15% ont acheté une moto à vitesse, 7% ont acheté une mobylette et un vélo et enfin 1% ont acheté une voiture. De plus, l'ensemble des producteurs scolarisent leurs enfants convenablement.

L'expansion des superficies d'anacardières et de manguiers constitue une menace pour les autres cultures. En effet, elle entraîne une régression significative de leurs aires de culture (A. P. N'da et al, 2002, p. 8). Pour preuve, le coton qui constituait, il y a environ trois (03) décennies en arrière, la principale culture de rente exportable pratiquée sur de grands espaces dans des champs ouverts, est recluse sur de petits espaces d'à peine un (01) ha (par producteur), entre les plantations d'anacardières ou de manguiers. Il couvre seulement 7% des terres mises en cultures dans les villages d'enquête. Ceci explique que la cotonculture connaît un déclin important en lien avec les raisons évoquées plus haut. Quant aux cultures vivrières, les espaces sur lesquels elles étaient cultivées depuis des lustres n'existent presque plus. Ils ont pratiquement disparu au profit de l'extension rapide des plantations d'anacardières et de manguiers. Les champs des vivriers ne couvrent qu'environ 3% des terres agricoles dans les villages d'enquête. Cette récession drastique des terres dédiées aux cultures vivrières met en péril la disponibilité des ressources alimentaires des paysans dans les villages. Car ils n'ont plus suffisamment d'espaces pour cultiver les vivriers, à l'exception des terres de bas-fonds disponibles qui sont surexploitées. Les productions vivrières issues de ces bas-fonds ne couvrent plus tous les besoins nutritionnels des ruraux. La faible production des denrées alimentaires place ainsi les ruraux dans des conditions d'insécurité alimentaire. Face à cette difficulté majeure liée au manque de terres dans le paysage agraire, la stratégie adoptée par les cultivateurs consiste à se ruier sur les terres non bâties des alentours immédiats des villages et autour des habitations pour cultiver des vivriers.

#### ***2.4. Pénurie de terres agricoles et recours aux terres domestiques pour la culture des vivriers, un fait lié à l'expansion surfacique de l'anacardier et de manguiers***

Dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou comme dans l'ensemble du département de Korhogo, depuis ces deux (02) dernières décennies, les terres domestiques non bâties aux abords immédiats des villages et autour des habitations sont de plus en plus exploitées pour la production des cultures vivrières, chaque

année pendant les grandes pluies de mai-août. Cette ruée sur ces terres domestiques, provoquée par l'expansion incontrôlée des vergers d'anacardiens de manguiers, comme indiqué plus haut, résulte du manque de terres agricoles. Pour survivre, les paysans ou paysannes sont obligé (es) de cultiver dans les périmètres immédiats de leurs habitations pour cultiver des vivriers (Planche n°2). Pendant ces périodes agricoles autour des habitations, les animaux domestiques, susceptibles de détruire les cultures sont parqués dans les enclos où ils sont nourris d'épluchures de maïs ou de patates douces, ou attachés dans des endroits spécifiques à l'écart des cultures pour brouter de l'herbe fraîche.

**Planche n°2 : Périmètres de patates, d'arachides et de riz autour des habitations à Tabanga**



*Source : GBODJE, photos prises en 2021*

La planche n°2 présente des parcelles de terres cultivée en patates douces, en arachides et en riz autours des habitations dans le village de Tabanga. Ces différentes parcelles constituent une illustration parfaite de l'ampleur de la mise valeur des terres domestiques. On peut estimer à plus de 80% les aires des parcelles de terres qui sont exploitées en cultures vivrières dans chaque village visité. Ainsi pendant la période de pluies qui durent environ quatre mois (mai-juin-juillet-août), on note une ruée sur les terres autour des habitations et aux alentours immédiats des villages pour la mise en valeur. Ces terres sont préparées pour recevoir les semences. Tous les espaces des villages se transforment en de véritables champs de cultures vivrières.

L'agriculture vivrière qui se pratiquait autrefois dans des champs ouverts, se transplante dans les villages sur des espaces confinés entre les habitations ou sur des terrains vagues aux alentours des villages. L'initiative de pratiquer l'agriculture vivrière dans les villages est perçue par les villageois comme une innovation agricole, mais aussi un moyen d'échapper à la crise alimentaire qui se profilait à l'horizon à cause du manque des terres agricoles. Les denrées produites chaque année sont constituées de maïs, de patate et de quelques légumes (aubergine, piment, gombo tomate, etc., et des feuilles comestibles). Ils servent prioritairement à la consommation des familles, mais le surplus (surtout la patate) est vendu sur les

marchés de la ville de Tioro, en bordure de l'axe routier Tioro-Korhogo (Photo n°10) et sur le marché de la commune de Korhogo.

**Photo n°10 : Des femmes commercialisant des patates cultivées sur les espaces domestiques en bordure de route à Tioro**



*Source : GBODJÉ, photo prise en 2021*

Les revenus moyens journaliers des ventes se chiffrent entre 10 000 et 25 000 F CFA ; ce qui constitue des gains énormes permettant aux femmes de se prendre en charge. Elles achètent des pagnes, bijoux, ustensiles de cuisines et autres biens utiles à la famille. Selon les données de terrain, les femmes senoufos jouent un rôle prédominant dans les activités de production des vivriers dans les villages. Elles représentent 78% des actifs agricoles contre seulement 22% des hommes. Le faible taux d'hommes dans les activités de production des vivriers s'explique par le fait qu'ils s'occupent d'autres activités. Certains s'occupent de l'entretien de leurs vergers d'anacardières et de manguiers (nettoyage et entretien phytosanitaire), tandis que d'autres migrent dans la ville de Korhogo, se convertissent en conducteurs de moto-taxi, ouvriers ou maçons pour se faire plus d'argent. Comme on peut le constater, les femmes jouent un rôle prépondérant dans la production des vivriers notamment des femmes dans la sous-préfecture de Tioroniradougou (Tioro) mais aussi dans l'ensemble du département de Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire. Ces denrées tiennent une place importante dans leur survie socio-économique des ménages ruraux. Mais le manque de terres cultivables constitue une catastrophe pour leur production à court, moyen et long terme.

### **3. Discussion**

Les résultats de cette étude ont permis de mettre en évidence l'impact de l'expansion d'anacardières et de manguiers sur la disponibilité des terres cultivables dans la Sous-préfecture de Tioroniradougou. Dans cette circonscription, comme dans l'ensemble du département de Korhogo, la diffusion spatiale de ces cultures de rente exerce une forte pression sur les ressources foncières dans les villages. Toute chose qui induit

une récession importante des espaces servant à cultiver les vivriers. Le manque de terres cultivables expose les populations rurales à un risque d'insécurité alimentaire. Les raisons qui ont milité l'adoption massive de ces deux spéculations et leur expansion surfacique sont multiples. Les questions d'ordre économique sont plus pertinentes. Elles ont été abordées par plusieurs auteurs, notamment par S. Y. Koffi et *al* (1919, p. 9) ; A. P. Adépo et *al* (2002, p. 10). Dans leurs écrits, ils ont mis en évidence la valorisation économique de ces deux produits de rente. Pour eux, c'est simplement la volonté des paysans de diversifier les sources de leurs revenus, dans un contexte de paupérisation en milieu rural, qui a suscité l'engouement de les cultiver massivement. De son côté, T. Bassett (2017, p. 22) estime que même s'il le paramètre économique est fondamental, il faut prendre en compte l'esprit d'initiatives spontanées et personnelles des populations paysannes qui a favorisé la croissance de la culture de l'anacarde et du manguier face aux conditions difficiles de production du coton et la récurrence de la chute de ses prix d'achat. Par ailleurs, Sinan et Abou (2016) cités Kouakou et *al* (2021, p. 1) soulignent pour leur part que l'introduction de l'anacarde dans le Nord de la Côte d'Ivoire, au lendemain des indépendances en 1960, avait pour but de contrecarrer la déforestation et l'avancée du désert. Pour J. J. Y. Koffi, 2005, p. 25), l'introduction des cultures rente du manguier et notamment de l'anacarde dans l'espace agraire senoufo avait une fonction écologique. En plus de la fonction écologique, ces cultures ont de tout temps servi à matérialiser le marquage de la propriété foncière et le bariolage des parcelles dans l'espace agraire paysans (H. Y. Tiécoura et *al*, 2018, p. 9).

En comparant les deux cultures, A. P. Adépo et *al.*, (2017, p. 12) ; Sangne et *al.*, (2019, cités par Kouakou et *al*, 2021, p. 5) estiment que l'anacarde occupe la majorité des parcelles agricoles et constitue de ce fait, une menace à la production durable des cultures vivrières dans les espaces où il est cultivé à cause de la pression exercée sur le domaine foncier (S. Y. Djeket, 2018, p. 125).

Il convient de noter que l'anacardier n'a pas toujours dominé le paysage agricole dans le Nord de la Côte d'Ivoire qui était le bassin cotonnier (S. Y. Koffi et *al.*, 2017, p. 7). Jusqu'à une époque récente, notamment entre 2009 et 2010, le coton était encore la culture dominante avec 87% des superficies occupées, contre seulement 4% pour l'anacarde. En moins d'une dizaine d'années, l'anacardier a connu un boom au point d'occuper près de 60% des superficies cultivées (ANADER-zone Korhogo, 2019, p. 13). À la lumière de ces données, l'on peut dire que l'anacarde constitue une réelle menace pour la sécurité foncière et alimentaire en milieu paysan, notamment à Tioroniaradougou.

L'anacarde ne s'est pas seulement propagé au Nord du pays. Il a également eu du succès auprès des planteurs des régions Est, notamment dans les localités de

Bondoukou (Nord-est de la Côte d'Ivoire). Dans cette zone, Kouakou et *al*, (2021, p. 1) révèlent que l'emprise spatiale de l'anacarde pose aujourd'hui un problème crucial en ce qui concerne la production des produits vivriers telle que l'igname *Kponan*. Pour preuve, l'expansion de l'anacarde se traduit par le fait que chaque année, il occupe 28,77% des terres cultivables. À ce rythme, cette spéculation occupera 2 756,25 ha entre 2019 et 2022 sur une réserve de terres estimée à 3 193,25 ha ; et que la réserve foncière disponible ne pourra couvrir que 47,5% des besoins.

Par ailleurs, dans les régions du sud-forestier de la Côte d'Ivoire, ce sont le café, le cacao, l'hévéa et le palmier à huile qui posent exactement les mêmes problèmes de la disponibilité des terres agricoles du fait de leur expansion (Gbodjé, 2021, p. 2). En effet, ces cultures ont annexé presque tout le potentiel forestier et foncier dans les villages, à tel point que les paysans ne disposent plus suffisamment d'espaces à cultiver. Les terres ayant atteint les limites de la saturation, ils ne peuvent plus, non seulement créer de nouvelles plantations, mais aussi et surtout, produire des vivriers pour assurer convenablement leurs ressources alimentaires.

En général en Côte d'Ivoire, l'essor pris par l'agriculture de plantation au lendemain de l'indépendance du pays en 1960, dans un contexte d'une politique foncière peu contraignante (Assi Kaudjhis, 2011, p. 13), a décuplé la pression sur les massifs forestiers concentrés pour l'essentiel dans les régions sud du pays. En effet, le massif forestier a été presque décimé au profit de l'arboriculture d'exportation.

Le coton qui était la principale culture marchande des populations du Nord de la Côte d'Ivoire, est aujourd'hui délaissé dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou tout comme dans l'ensemble du département de Korhogo, au profit de l'anacarde et du manguiier. À Tioroniaradougou, ce sont 75% de producteurs enquêtés qui ont totalement abandonné le coton. Par ailleurs à Tengréla, toujours dans le Nord ivoirien, selon Kouamé (2018, p 359), c'est plus de la moitié des ruraux, soit 66% qui ont abandonné le coton pour s'adonner à la culture de l'anacarde en particulier. Ces paysans estiment que cette culture de rente est non seulement économiquement rentable, mais aussi et surtout, elle ne requiert pas trop d'efforts physiques en termes de charge de travail manuel.

Cet article a révélé que le choix de cultiver l'anacarde et le manguiier tient du fait qu'ils constituent une potentialité agro-économique énorme pour les ruraux. Mais, leur expansion incontrôlée dans le système agraire pose des problèmes fonciers. Ils entraînent un l'amenuisement des espaces cultivables dans les villages. Toute chose qui compromet gravement la disponibilité des ressources foncières dont la conséquence est la faible production des denrées alimentaires indispensables à la population.

Comme mesures de contournement, les paysans optent désormais pour la mise en valeur des terres non bâties du domaine rural, aux abords immédiats des villages et autour des habitations pour produire des vivriers. La question fondamentale qui découle de ce constat est de savoir pour combien de temps encore, les terres du domaine villageois resteront encore exploitées aux fins agricoles, si l'on sait que, de plus en plus, les localités périphériques de Korhogo, considérées comme la zone dense dont fait partie la sous-préfecture de Tioroniaradougou, subissent une forte pression démographique. Les villages s'agrandissent au rythme de la croissance démographique. Pour ce faire, la construction des logements prend de l'ampleur dans cette circonscription. En effet, de nombreux planteurs et/ou fonctionnaires fils de la région, construisent des logements sur les terrains familiaux ou achetés, soit pour constituer une résidence, soit pour les faire louer par des fonctionnaires travaillant dans la ville de Korhogo. La sous-préfecture de Tioroniaradougou, situé en quelque encablures (17 km) de la ville de Korhogo apparaît dès lors comme une ville dortoir, comme c'est le cas des villes périphériques d'Abidjan (la capitale économique de la Côte d'Ivoire), à savoir Anyama, Dabou, Bengerville, Songon, Grand-Bassam, etc. À Tioroniaradougou, la dynamique d'urbanisation des villages ou du moins, leur extension du fait de la hausse de la démographie aura pour conséquence à long terme, la disparition totale des terres de cultures dans les villages. Cette situation provoquera, à coup sûr, une crise alimentaire sans précédent dans le milieu rural puisqu'il n'y aura plus de terres à cultiver.

Face à cette difficile situation, il importe d'interpeller, à la fois les populations concernées et les décideurs (État et partenaires au développement du milieu rural) sur les risques graves que fait courir l'expansion des cultures d'anacardières et de manguiers sur la disponibilité des ressources foncières dans cette sous-préfecture. Au niveau des paysans, il convient de les amener à prendre conscience sur le fait que, même si ces spéculations leur procurent des ressources économiques nécessaires pour leur épanouissement, la préservation scrupuleuse de certaines terres à cultiver en denrées alimentaires doit constituer une priorité pour eux. Car, les revenus issus de la commercialisation de ces deux produits ne pourront pas durablement leur garantir l'achat des ressources alimentaires si l'on sait que les dépenses liées aux charges familiales sont énormes dans les villages. En ce qui concerne les décideurs, ils devraient renforcer la formation aux bonnes pratiques agricoles des paysans de sorte qu'ils utilisent rationnellement et à bon escient leur outil de production agricole et de survie socioéconomique qu'est la terre. Une meilleure utilisation serait de les encourager à préserver des espaces de cultures qui seront des couloirs de production des produits vivriers pour contenir la pression exercée par l'anacarde et le manguiers. Le souhait des paysans serait que les autorités politiques et leurs fils (Cadres) les aident à financer les aménagements des sites de rétention d'eau, notamment dans les bas-fonds dans les villages, de sorte à leur permettre d'avoir à disposition suffisante

et en permanence de l'eau. Cela leur permettra d'arroser les parcelles de cultures vivrières ou d'irriguer continuellement les bas-fonds pour accroître notamment la production du riz et du maïs qui sont des denrées prisées par les Senoufo.

En définitive, la disponibilité permanente de l'eau à toutes les saisons dans les villages est une solution contre aux aléas climatiques (hausse de la chaleur entraînant l'assèchement des bas-fonds et des cultures vivrières par manque d'eau (Djekct, 2018, p. 203).

### **Conclusion**

Dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou, l'étude a révélé que l'expansion des plantations d'anacardiens et de manguiers constitue l'élément fondamental qui a induit un amenuisement significatif des espaces de cultures vivrières. Même le coton qui était la culture pionnier et leur apportait des revenus économiques est abandonnée par 75% des ruraux au profit de l'anacarde et du manguiers. À cause de la rareté des terres agricoles dans le paysage agraire de Tioroniaradougou, les paysans ont de plus en plus recours aux terres des abords immédiats des villages et autour des habitations pour cultiver des vivriers. L'exploitation de ces terres constitue pour les paysans, à la fois une innovation et une stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire qui les menace. Si la mise en valeur agricole des terres du domaine rural autour des habitations et aux alentours immédiats des villages sont un palliatif au manque de terres agricoles, il faut reconnaître que l'extension des villages induite par la pression démographique (construction des maisons sur les terrains non encore bâtis) constituera à long terme, un frein à la production des vivriers. De même, la surexploitation de ces terres, bien que riches et rentables, risque de les appauvrir ; ce qui aura pour conséquence, la baisse de leur rentabilité. À cela, s'ajoute la raréfaction des pluies dans ces derniers temps, corrélée aux changements climatiques, rendant ainsi difficiles les pratiques culturales et perturbant les cycles culturaux. Les paysans ne savent même plus en quelle période exacte de l'année il faut commencer à labourer la terre pour préparer les semences parce que les pluies sont devenues, rares, instables et imprévisibles. L'analyse de tous ces paramètres a permis de convaincre que la question relative à l'insécurité alimentaire est loin d'être résolue à Tioroniaradougou. Comme solutions idoines, les paysans recommandent que les autorités leur viennent en aide à travers la réalisation des forages dans les cours des bas-fonds afin de disposer de l'eau en abondance et permanence. Cela leur permettrait d'irriguer continuellement les bas-fonds pendant les saisons sèches pour la production du riz en quantité suffisante, mais aussi du maïs et bien d'autres produits vivriers pour satisfaire la demande des ruraux en produits alimentaires.

## Références bibliographiques

ANADER, 2019. Rapport d'activités : Bulletin annuel, Ministère de l'agriculture, 65 p.

ASSI-KAUDJHIS Joseph, 2011. « Reconversion des bas-fonds et mutations agro-économiques et sociales en milieu rural forestier ivoirien », *Ann. Univ. De Lomé, Sér. Lett., Tome XXXI-1, Juin 2011*, pp. 111-125.

BASSETT J. Thomas, 2017. « Le boom de l'anacarde dans le bassin cotonnier du nord ivoirien », 2017/3, N° 263-264, pp. 59-83, ISSN 0002-0478 ISBN 9782807390881, en ligne [URL] : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-59.htm>, consulté le 19 avril 2021

BASOMA Koné, 2015. La culture cotonnière et développement à Tengréla (nord Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat unique, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, 375 p.

FAO, 2006. Etude sur la vulgarisation agricole en Côte d'Ivoire. SD dimension, 13 p.

GBODJE Jean-François Aristide et KOFFI Yao Jean Julius, 2016. « Le développement de la cacao-culture et la dégradation de la forêt dans le département de Lakota (sud-ouest ivoirien) », in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, No 42 (Septembre 2016), pp. 5647-5660

GBODJE Jean-François Aristide, 2021. « Expansion de l'hévéaculture et risque d'insécurité alimentaire dans le département de LAKOTA (Sud-Ouest Ivoirien) », in *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°45/46, 2021, pp. 31-53

HAMED Tiécoura Coulibaly, Jérôme ALOKO-N'GUESSAN et Marthe Adjoba KOFFI-DIDIA, 2018. « Développement agricole et gouvernance foncière à Tioroniaradougou (Nord de la Côte d'Ivoire) », *EchoGéo [En ligne]*, 43 | 2018, en ligne depuis le 22 mars 2018, connexion le 30 avril 2019. [URL] : <http://journals.openedition.org/echogeo/15192>; DOI: 10.4000 / echogeo.15192, consulté le 19 avril 2021

HUBERT Sery Zagbaï, FABIO Berti, Philippe LEBAILLY, 2006. *Impact de la dynamique cotonnière sur le développement rural. Etude de cas de la région de Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire*, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Unité d'Économie et Développement rural. [URL] : [https://www.researchgate.net/publication/26450724\\_Impact\\_de\\_la\\_dynamique\\_cotonniere\\_sur\\_le\\_developpement\\_rural\\_Etude\\_de\\_cas\\_de\\_la\\_region\\_de\\_Korhogo\\_au\\_Nord\\_et\\_au\\_Centre\\_de\\_la\\_Cote\\_d'Ivoire](https://www.researchgate.net/publication/26450724_Impact_de_la_dynamique_cotonniere_sur_le_developpement_rural_Etude_de_cas_de_la_region_de_Korhogo_au_Nord_et_au_Centre_de_la_Cote_d'Ivoire), consulté le 03 mars 2021

KOFFI Simplicie Yao et KOUADIO Oura Raphaël, 2019. « Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte d'Ivoire », Published by EDP Sciences 2019, [URL] : <https://doi.org/10.1051/cagri/2019025>, consulté le 19 avril 2021

KOFFI Yao Jean Julius, 2008. *Impacts écologique et socio-économique de la culture de l'anacarde dans la région du Zanzan (Nord-Est de la Côte d'Ivoire)*. Thèse de doctorat unique de Géographie, IGT, Université de Cocody, 481 p.

KOUAKOU Philipps Kouakou, KOUASSI Paul Anoh, 2020. « Culture de l'anacarde, Pression Foncière et Durabilité de l'igname *Kponan* de Bondoukou », European Scientific Journal September 2020 edition Vol.16, No.26 ISSN: 1857-7881 (Print) e - ISSN 1857-7431, Doi:10.19044/esj.2020.v16n26p74, [URL] : <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n26p74>, consulté le 03 mars 2021

KOUAME Elvis Sambou N'Guessan, 2018. *La Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textes (CIDT), une institution économique au service de la Côte d'Ivoire : cas des régions de la zone des savanes 1974-2014*, Thèse de doctorat unique d'histoire contemporaine, Université Alassane Ouattara-Bouaké, 499 p.

LE ROY Xavier (1995). Innovation et culture cotonnière : l'exemple de la Côte d'Ivoire septentrionale In : Chauveau Jean-Pierre (ed.), Yung J.M. (ed.) Innovation et sociétés : quelles agricultures ? quelles innovations ? : 2. Les diversités de l'innovation Montpellier : CIRAD, 327-337. Séminaire International d'Economie Rurale, 14., Montpellier (FRA), 1993/09/13-16. ISBN 2-87614-199-X.

N'DA Adopo Achille, N'GUESSAN Kanga Anatole, KEHE Martin, DEA Goué B., KOFFI Edo, 2002. Impact de l'anacardier et du manguier sur l'environnement et l'amélioration des revenus du paysan au nord de la Côte d'Ivoire. In : L'avenir des cultures pérennes, investissement et durabilité en zones tropicales humides, CIRAD, BNETD, ESI, Vrije Universiteit. Montpellier : CIRAD ISBN 2-87614-502-2 [URL] : <https://agritrop.cirad.fr/507592/>, consulté le 19 novembre 2021.

RUF François, SIAKA Koné, BEBO Boniface, 2019. « Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : Transition écologique et sociale à base de coton et de cacao », in Cahiers Agricultures, volume 28/2019, Published online 25 October 2019, [URL] : [https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full\\_html/2019/01/cagri180061/cagri180061.html](https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2019/01/cagri180061/cagri180061.html), consulté le 19 avril 2021

SILUE Karna, Gbodjé Jean-François Aristide et Djako Arsène, 2021. « Dynamique spatiale de l'ANACARDE et problématique de la sécurité alimentaire dans la zone dense du Département de KORHOGO (Nord-CÔTE D'IVOIRE) », in Revue Espace Géographique et Société Marocaine, N°32, Février 2020